

# Guide pour le premier entretien avec votre baby-sitter

## Coordonnées

Prénom et nom de famille :

L'adresse :

Numéro de téléphone :

**Remarque :** demandez à voir la carte d'identité de la baby-sitter lors du premier entretien.

## Généralités et motivation

Pour commencer, présentez-vous brièvement et donnez à votre baby-sitter la possibilité de se présenter.

Parle un peu de toi.

Qu'est-ce qui t'intéresse dans ton temps libre ?

Pourquoi cherches-tu un petit job ?

Qu'est-ce qui te plaît dans le baby-sitting ?



Vous trouverez plus de check-lists et de formulaires dans notre Centre d'aide : [babysitting24.ch/fiches](https://babysitting24.ch/fiches)



## Expériences et qualifications

Quelle est ton expérience avec les enfants ?

Quel âge avaient les enfants que tu as gardés jusqu'à présent ?

As-tu suivi un cours de baby-sitting ?

oui

non

As-tu suivi un cours de premiers secours ?

oui

non

As-tu déjà rencontré des situations difficiles pendant le baby-sitting et comment les as-tu gérées ?

As-tu des références ?

As-tu d'autres qualifications ou certificats ?



## Questions sur le contact avec les enfants

Que ferais-tu si l'enfant faisait une crise de colère ?

Que ferais-tu si l'enfant tombait ou se blessait ?

Que ferais-tu si l'enfant ne voulait pas s'endormir ?

Quelles activités aimes-tu faire avec les enfants ?

Comment fais-tu pour que les enfants s'amuse les jours de pluie ?



## Disponibilité et paiement

Déterminez quand et combien de temps la baby-sitter est disponible et quel salaire vous envisagez tous les deux. Avant le premier entretien, réfléchissez de préférence à vos attentes et discutez-en ensemble. À quelle fréquence et pendant combien de temps les enfants doivent-ils être gardés ? Y a-t-il d'autres tâches à assumer, par exemple, faire la cuisine ou aller chercher les enfants ?

**Quels sont les jours et les heures où tu es disponible ?**

**Quels sont les jours et les heures où tu n'es pas disponible ?**

**Dans quelle mesure pouvons-nous te solliciter spontanément ?**

**Pouvez-vous également effectuer d'autres activités, par exemple, faire la cuisine ? (si pertinent)**

**Nous nous mettons d'accord sur le salaire horaire suivant : \_\_\_\_\_ CHF brut**



## Assurances

Il est important d'être bien assuré, même pour un job de baby-sitting. C'est pourquoi il faut absolument clarifier quelles assurances sont déjà disponibles et lesquelles doivent encore être conclues.

### Assurance accidents

oui

non

Une assurance accidents couvre tous les accidents qui peuvent survenir aux baby-sitters pendant leur travail ainsi que sur le chemin du travail. L'assurance accidents doit être souscrite par le ménage.

**Exception :** les baby-sitters qui ont un emploi au sac (âgés de 13 à 25 ans, gain annuel maximal de 750 CHF) doivent s'occuper eux-mêmes de la couverture accidents, par exemple, via l'assurance maladie de leurs parents.

Pour en savoir plus sur l'assurance accidents : [babysitting24.ch/assurance-accidents](https://babysitting24.ch/assurance-accidents)

### As-tu une assurance responsabilité civile ?

oui

non

Une assurance responsabilité civile privée couvre les dommages dont le baby-sitter est responsable. Elle n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée.

Certaines assurances responsabilité civile privée couvrent les dommages survenus dans le cadre d'une activité extra-professionnelle comme le baby-sitting occasionnel. Il est préférable de clarifier le besoin concret de couverture directement avec la compagnie d'assurance.

### Bon à savoir !

Vous trouverez également **plus de formulaires et de listes de contrôle** sur [babysitting24.ch/fiches](https://babysitting24.ch/fiches) – ou en scannant simplement le code QR.

